

# infolettre

Avril 2018



Association des Centres culturels  
de la Communauté française



## Edito

*Au printemps, on réforme à tour de bras et à tous les niveaux ! Mais pour les ASBL du secteur à profit social, c'est plutôt un temps orageux qui s'annonce : réforme du cadre des sociétés, loi sur le travail associatif, application du RGPD, sans oublier les annonces politiques liées à la fin du dispositif APE... On ne sait plus toujours où donner de la tête... mais elle reste froide et bien ancrée sur nos épaules.*

*L'ACC reste une fédération solide et outillée qui collabore activement avec ses partenaires et ses collègues sectoriels pour agir, défendre, informer et promouvoir les Centres culturels... et surtout dans la tempête !*

*Différentes actions sont en cours : organisation d'une matinée d'info sur la réforme impactant la loi sur les ASBL (le 15 mai 2018, voir infos ci-dessous), réaction politique des fédérations socioculturelles et sportives à la Ministre De Block sur le travail associatif (voir article plus bas), articulation des revendications avec la CESSoc concernant les APE, création d'outils pratiques permettant une prise en main du RGPD par des petites et moyennes ASBL, finalisation des accords non-marchand avec la mise à jour du cadastre, une revalorisation des barèmes et l'intégration du secteur des CEC ...*

*Sans oublier les efforts quotidiens engagés pour exiger une application pleine et entière du décret des Centres culturels.*

*Vous l'aurez compris, ce mois d'avril et les suivants sont chargés, mais nous restons sur la balle et à votre disposition pour toutes informations.*

*Il y aura donc matière(s) à discussion lors de notre AG du 15 mai 2018. La substance de nos débats sera portée à la connaissance de la Ministre de la Culture, le 29 mai 2018, lors d'une rencontre avec le Cabinet.*

*En attendant, profitez du soleil...*



## À vos agendas ! Réforme des ASBL – 15 mai 2018



La réforme du droit des sociétés et des associations, initiée par le Ministre de la Justice Koen Geens, avance à grand pas.

Ce projet vise entre autres à réviser la loi sur les ASBL et à intégrer le droit des associations dans un seul et même code des sociétés. Les premières analyses de cette réforme suscitent de nombreuses questions sur les conséquences pour les asbl.

Fin janvier 2018, le Ministre a émis le souhait d'aboutir à une adoption du projet de loi pour l'été 2018 (sans aucune garantie du respect du délai). Notre secteur ainsi que celui des autres opérateurs culturels inscrits en CP 329.02 sont fortement concernés par cette réforme.

L'ACC organise, avec la FPCEC, MSW et l'AAFB, une **matinée d'info** le **15 mai 2018** de 10h à 12h30 au Centre culturel de Sambreville. L'occasion de connaître les dernières infos concernant la réforme et d'ouvrir le débat avec des experts de la question.

- ➔ Inscrivez-vous via : [info@centres-culturels.be](mailto:info@centres-culturels.be) (15€/pers)
- ➔ [Invitation](#) et [programme](#) de la matinée
- ➔ N'hésitez pas à diffuser cette invitation à vos équipes, réseaux et contacts. (+[FB event](#))



## Nouvelle collègue à l'ACC

L'ACC est heureuse de vous annoncer l'arrivée de Charlotte Laloire. Depuis lundi, elle renforce l'équipe de l'ACC et remplacera Céline D'Ambrosio dès le 18 mai et jusqu'à la fin de l'année 2018, pour assurer les tâches liées au pôle projets de l'association. Charlotte a étudié les langues et littératures françaises et romanes à l'Université Saint-Louis à Bruxelles avant de se diriger vers le journalisme, dont elle sera diplômée de master à l'Université catholique de Louvain en 2016. Pendant ses temps libres, elle se forme à la photo, à la création radio et à l'animation d'ateliers créatifs pour enfants. En 2017, à l'issue d'un stage au Centre culturel Bruxelles Nord - Maison de la création, elle est engagée pour renforcer l'équipe afin de mener à bien sa demande de reconnaissance. Une expérience qui lui a permis de vivre un CC de l'intérieur et de saisir les enjeux liés au nouveau décret.

**Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'ACC !**



## Les rendez-vous

**8 mai 2018** (Wépion) : « **Observer, évaluer et renforcer l'exercice effectif des droits culturels** » et « **L'intelligence collective, késako ?** », une rencontre pro et deux ateliers organisés par l'ASTRAC. [Infos](#)

**17 et 18 mai 2018** (Tourinne-la-Grosse) : « **Stimuler l'innovation - Comment répondre aux enjeux de la ruralité** », séminaire européen organisé par le Réseau wallon de Développement rural qui vise à étudier des cas pratiques innovants, débattre de nouvelles approches et formuler des recommandations visant à stimuler l'innovation en Wallonie. [Infos](#)

**18 mai 2018** (Namur) : « **Impliquer ses volontaires, vers de nouveaux modèles de participation ?** », journée de conférence, ateliers et débat politique organisée par la Plateforme francophone du Volontariat. [Infos](#)

**24 mai 2018** (Bruxelles) : « **Bien gérer la diversité dans son équipe** », workshop proposé par la Confédération bruxelloise des entreprises non-marchandes (CBENM) aux coordinateurs du secteur non-marchand bruxellois qui gèrent

une équipe caractérisée par sa diversité (âge, sexe, origine, conviction religieuse, orientation sexuelle, handicap, etc.) et veulent répondre à certaines difficultés. [Infos](#)

**7 juin 2018** (Bruxelles) : « **Comment penser la culture en commun(s) ?** », journée d'ateliers et de conférence organisée par Culture & Démocratie en partenariat avec PointCulture & La Maison à Bruxelles. [Infos](#)

**26 juin 2018** (Liège) : présentation des **rapports d'activités de la Commission des Centres culturels et du Conseil des bibliothèques publiques**. [Infos](#)



## Formations



### - Prochaines formations

- [Temps de travail](#) - 24 mai 2018 à Charleroi : quels sont les principes du temps de travail en CP 329 ? Retour sur les bases, les principes et les grandes lignes du temps de travail, les limites à respecter par l'employeur, les régimes de travail à appliquer en interne, les heures inconfortables etc. Public cible : Administrateurs/trices ou gestionnaires de CC/CEC (il reste 3 places).

- [Vidéo avec smartphone](#) – 25 et 26 juin 2018 à Bruxelles : comment maîtriser les bases des techniques de prise de vue avec un smartphone et celles du montage ? Comment réaliser des capsules vidéo de vos activités ? (il reste 5 places).

**Pour vous inscrire – cliquez [ici](#)**

### **CESSoC – prochaines formations**

Le calendrier complet de la Confédération des Employeurs des secteurs sportif et socioculturel est disponible sur leur site. Au programme prochainement « le bien-être au travail », « les rémunérations alternatives » et « les marchés publics. Introduction à la nouvelle réglementation ». Ouvertes aux responsables et cadres du secteur socioculturel et sportif. [Infos](#)

### **Unipso – RGPD**

Session d'information destinée aux employeurs des secteurs à profit social sur les nouvelles obligations relatives au règlement général sur la protection des données (ou GDPR) qui deviendra pleinement obligatoire en Belgique le 25 mai 2018. Le **11 juin 2018** à Bruxelles. [Infos](#)

### **Service de l'action territoriale – FWB**

Le catalogue des formations du Service de l'action territoriale (Fédération Wallonie-Bruxelles) du 1er semestre 2018 est désormais disponible [en ligne](#). Ces formations s'adressent à toute personne travaillant dans le secteur socio-culturel et portant un intérêt particulier à la lecture publique.



## Appels et concours

### **Prix Ethias-ACC**

Après 23 éditions du Prix Ethias-ACC, le Prix a été repensé au regard du décret des Centres culturels et de la diversité des partenaires des CC. Le Prix a été renforcé au niveau de la dotation, mais aussi par rapport à son objectif : contribuer à l'accès à la culture pour un ou des public(s) ayant peu ou pas d'accès immédiat à celle-ci. La vocation du Prix biennal 2018-2019 consiste donc à encourager un maximum les liens avec des publics n'ayant pas encore un accès immédiat à l'action culturelle proposée par un Centre culturel. La dotation biennale s'élève à **13.000€**. Chaque Prix biennal désignera deux lauréats qui emporteront chacun 6.500€. Le vademecum ainsi que le dossier et budget types sont téléchargeables via notre site : [www.centres-culturels.be](http://www.centres-culturels.be) - Date de clôture : **15 mai 2018**.

▲ **Ce Prix est ouvert uniquement aux membres de l'ACC.**

### **Comptes de mécénat culturel- Fondation Roi Baudouin**

Les comptes de mécénat culturel, gérés par la Fondation Roi Baudouin, permettent à votre organisation ou association de collecter de l'argent pour un projet de processus innovant et créatif lié aux arts de la scène.

[Infos](#) – Date de clôture : **15 mai 2018**.

### **Coupe Circuit – festival online des réalités sociales**

Du 8 octobre au 2 novembre 2018, le festival Coupe Circuit met à l'honneur des œuvres « hors-circuits » parce que peu médiatisées, loin des réseaux de diffusion traditionnels et des œuvres engagées, expressions d'un point de vue critique singulier sur les luttes sociales contemporaines. Vidéo, son, multimédia, art vidéo, de 3 à 60 minutes, de l'amateur au professionnel, toutes les réalisations sont acceptées à condition d'être produites en Fédération Wallonie-Bruxelles après le 1er janvier 2016. [Infos](#) – Date de clôture : **18 mai 2018**

### **Appel à projets Next Generation, Please ! – Bozar**

Le projet Next Generation, Please! vise à rassembler des jeunes et des artistes, des experts et des responsables politiques pour stimuler le débat public sur la citoyenneté européenne et encourager les jeunes à échanger leurs idées sur l'(avenir de) Europe. Cet appel à projets, lancé par Bozar Agora, s'adresse aux organisations socio-artistiques et aux écoles. En collaboration avec des groupes de jeunes (de 15 à 25 ans, dans le cadre scolaire ou en dehors), celles-ci préparent pendant un an un festival présenté à Bozar. Les cinq meilleures propositions reçoivent un budget maximum de 6.500€. La coopération transnationale est au centre de cette troisième édition pour laquelle les associations sélectionnées devront coopérer avec une organisation d'un autre État membre. [Infos](#) – Date de clôture : **21 mai 2018**.

### **Fonds Delhaize**

Le Fonds Delhaize soutient des projets qui améliorent le vivre ensemble des habitants d'un quartier, d'un village ou d'une ville. Cette année, le Fonds mettra 115.000 € à la disposition des projets. Exemples de projets qui pourraient être soutenus : une association ou une maison de jeunes organise des ateliers artistiques qui rassemblent des jeunes provenant de milieux socio-culturels différents. Ils créent ensemble des objets, font de la musique, du théâtre, une expo photo ou des initiatives aidant des mineurs réfugiés à rejoindre des associations ou des événements locaux. [Infos](#) - Date de clôture: **22 mai 2018**.

### **Prix Co-legia par Prométhéa (Liège)**

Créé en 2012 à l'initiative de Prométhéa, le Collectif d'Entreprises Mécènes Co-legia compte actuellement huit entreprises mécènes qui partagent le souhait de soutenir, encourager ou renforcer des initiatives liégeoises créatives, artistiques ou culturelles, qui bénéficient au public le plus large. Cette année, le montant du prix s'élève à 14.000 euros. [Infos](#) - Date de clôture : **25 mai 2018**.

### **Appel à projets pour le Prêt « Culture »**

Le Gouvernement de la FWB lance un appel à projets dans le cadre du Prêt « Culture » géré par le fonds d'investissement St'art. La fourchette des montants pour ces prêts a été élargie, et se situera entre 250.000 et 2.000.000 euros. Le Gouvernement a souhaité répondre à la demande des acteurs du secteur d'abaisser le montant minimum des prêts tout en maintenant la possibilité de remettre un projet sous forme de consortium. Ce nouveau montant permettra à davantage d'institutions de poser leur candidature pour un prêt Culture. [Infos](#) - Date de clôture : **1er juin 2018**.



## **Travail associatif, dit « semi-agoral » : le socio-culturel ne s'endort pas !**

Le travail associatif est un projet de loi fédérale qui vise à permettre aux personnes travaillant au moins à 4/5 temps (salariés et fonctionnaires), aux indépendants et aux pensionnés de déclarer jusqu'à 6.000 €/an. Il s'agirait d'un revenu complémentaire exonéré d'impôts et de cotisations sociales dans le cadre du travail associatif, de services occasionnels entre citoyens ou de plateformes reconnues dans l'économie collaborative. Ce projet est contestable, notamment car il pose des questions éthiques et techniques (liées par exemple aux types de fonction pouvant faire l'objet d'un contrat de « travail associatif »). Cela a amené les partenaires de la concertation patronale socioculturelle à se positionner contre la proposition et l'ACC s'est associée à plusieurs initiatives dénonçant ce projet. Elle a également encouragé la formulation d'alternatives adaptées au secteur.

Ce lundi 23 avril, la CESSOC (la confédération socioculturelle et sportive à laquelle l'ACC est affiliée) a adressé un courrier et une note à la Ministre Maggie De Block. Ce courrier fait suite aux déclarations de la Ministre selon lesquelles



elle prendrait en compte les remarques des associations sur les secteurs d'activités et types de fonctions pouvant faire l'objet d'un contrat de « travail associatif ».

Ce courrier, cosigné par l'ACC a pour but d'initier un processus de concertation avec la Ministre et les secteurs concernés par le « travail associatif » tel que la Ministre le projette. Découvrez ici le [courrier](#) et la [position adoptée](#) par la CESSoC.



Pour célébrer ses 40 ans d'existence, durant toute l'année 2018, l'ACC jette un œil dans le rétroviseur et vous propose, dans chacune de ses publications, un souvenir qui a marqué ses 4 décennies.

Pour ce troisième souvenir de l'année, retour sur le « **Prix Ethias-ACC** » et son aïeul, le « **Prix de l'ACC pour la Démocratie** », soutien de projets novateurs !



Remise du Prix de l'ACC pour la Démocratie en 1998 : Yvan Digneffe et Marie Devenzy, (pour le Centre culturel de Chênee, lauréat), Jean-François Masson, Jacques Zwick, Charles Picqué.

En 1997, l'ACC crée le « **Prix de l'ACC pour la Démocratie** », destiné à mettre en exergue des réalisations de Centres culturels en faveur de la démocratie. En réponse à l'appel, 12 dossiers sont rentrés. Un jury de personnes indépendantes, constitué sous la Présidence de Jacques Zwick, Président de la 4C, est formé et récompensera 4 Centres culturels.

Le « **Prix de l'ACC pour la Démocratie** » connaîtra sa 4<sup>e</sup> et dernière édition en 2005, année marquée par le thème « Culture et Union européenne », suite à l'entrée de nouveaux pays dans l'Union Européenne.

Entre temps, en 2001, l'ACC conclut une **convention avec la société d'assurances SMAP** (devenue ETHIAS). Ce partenariat se traduit notamment par le soutien de projets de Centres culturels agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. La vocation de ce Prix consiste à découvrir, encourager et soutenir des projets culturels novateurs et de qualité. Cette année-là, 13 projets sont sélectionnés et reçoivent un soutien total de 600.000 FB. En 2003, le montant total affecté aux projets augmente de 30%. Somme reconduite depuis et répartie chaque année entre une douzaine de projets, sélectionnés par un jury indépendant.

De 2008 à 2013, le Prix Ethias-ACC suit son rythme de croisière. Durant cette période, 42 projets seront sélectionnés et financièrement soutenus.

2013 sera l'année de la maturité : un vademecum, guide à destination des candidats, est publié et formalise les démarches de candidatures et d'attribution. La remise du prix s'articule avec des rencontres-débats comme « le goûtez à l'ACC » au Centre culturel de Schaerbeek qui interroge sur les participations des publics captifs ou non.



Cette même année le Prix Ethias-ACC est mis à l'honneur lors de la cérémonie des Cäius de Prométhéa qui récompensent des entreprises mécènes se distinguant par leur contribution au développement culturel.

Photo de la Remise des Prix du 25 novembre 2013, Alain Charlier (Ethias), Sophie Denoel (J. du Patrimoine), Corinne Boulanger, Catherine Legros (art.27) et Jack Houssa (Pdt de l'ACC)

En 2015, le jury constate de nouvelles dimensions créatives dans les projets déposés, notamment en lien avec les premières analyses partagées des territoires qui se développent. Ce sont aussi les premiers dépôts de projets construits autour de collaborations renforcées entre Centres culturels. Le Prix Ethias-ACC s'inscrit pleinement dans la dynamique du nouveau décret.



Au total, de 2001 à 2016, 174 projets de Centres culturels sont soutenus grâce au partenariat Ethias-ACC !



## Mobilisation citoyenne

### → Touche pas à mon ASBL ! Signez la pétition



Vous faites partie d'une ASBL, vous êtes sympathisants, vous utilisez leurs services, et vous êtes convaincus que la notion de "non profit" est importante...? Alors signez la pétition initiée par la Fédération des Maisons médicales qui vous permet de manifester votre désir de voir les ASBL continuer à être régies dans une Loi qui lui est propre.

Le Ministre Koen Geens prépare avec discrétion une intégration de la Loi de 1921 concernant les ASBL dans le code des sociétés commerciales. La CESSoc, avec beaucoup d'autres fédérations et associations dont l'ACC, pointe le danger de mettre sur un même pied le fondement du droit constitutionnel de s'associer et les règles qui régissent les sociétés marchandes. (*voir à ce sujet l'organisation de notre [matinée d'info](#) du 15 mai 2018*)

La CESSoc a également cosignée une [carte blanche](#) que vous pouvez télécharger.

Le droit de s'associer ne saurait être dilué dans le droit de commercer !

Pour la pétition : Signez [ici](#)

### → « Citoyen de ma commune. Quel engagement ? Quel soutien ? » - Sondage PFV

En partenariat avec l'institut Dedicated, la Plateforme Francophone du Volontariat réalise actuellement une étude sur la participation des citoyens à la vie de leur commune. A quoi ressemble l'engagement citoyen en Wallonie et à Bruxelles? De quels soutiens bénéficient les initiatives citoyennes? Exprimez votre opinion en répondant au [questionnaire en ligne](#) avant le 13 mai 2018.

### → Le SIT-NIC – Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés Bruxelles



Le 1er mai 2018, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés organise un sit-nic (rencontre entre le sit-in et le pic-nic) entre 14h et 22h au parc Maximilien. Les hébergeurs, hébergeuses, chauffeur.e.s, soutiens, lanceurs d'alerte et toute personne qui souhaite marquer son désaccord avec la politique migratoire actuellement pratiquée en Belgique et plus largement en Europe et qui demande une Belgique solidaire et respectueuse la dignité humaine, est invitée à participer à cette journée festive clôturée par une conférence de presse sur les actions de la plateforme. [Infos](#)

### → ENGAGEMENT - Campagne de lutte contre le sexisme dans le secteur artistique

Cette campagne de lutte contre le sexisme dans le secteur artistique est menée par les artistes, pour les artistes. La campagne part de la position de l'artiste et a reçu le soutien de plusieurs organisations du secteur. L'objectif de ce projet est de construire un discours et un engagement collectif, partager les connaissances relatives aux différentes formes de sexisme et aux terminologies utilisées à cet effet, agir de façon préventive en mettant l'accent sur les outils pratiques et en renvoyant vers les établissements pouvant apporter leur aide. Infos : [RAB/BKO](#)



## Publications

# [La démocratie en entreprise sociale. Quel rôle pour le conseil d'administration ?](#) et # [Cinq questions à se poser avant de \(faire\) participer !](#), deux analyses réalisées par SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises.

# [BruVoices : La cohésion sociale à Bruxelles selon ses habitants](#). La cohésion sociale à Bruxelles suite aux attentats du 22 mars 2016 est-elle suffisamment forte pour résister à des traumatismes aussi violents? Le projet Bruvoices, soutenu par la Région de Bruxelles-Capitale s'est adressé à plus de 1000 citoyen.ne.s bruxellois.e.s. et publie une enquête à ce sujet.



## Offres d'emploi

La Plateforme francophone du Volontariat (PFV) recrute :

[Un.e adjoint.e à la direction](#)

Date : au plus tard le 3 mai 2018

Le Centre culturel d'Eghezée – Ecrin recrute :

[Un.e animateur.trice](#)

Date : au plus tard le 4 mai 2018

Le Centre culturel de Beauraing recrute :

[Un.e animateur.trice socioculturel.le – CDD un an](#)

Date : au plus tard le 5 mai 2018 (minuit)

Le Centre culturel de Waremme recrute :

[Un.e chargé.e de communication](#)

Date : au plus tard le 8 mai 2018

Le Foyer culturel de Manage recrute :

[Un.e assistant.e administratif.ive](#)

Date : au plus tard le 11 mai 2018

Le Centre culturel de Jette recrute :

[Un.e chargé.e de projet](#)

Date : au plus tard le 13 mai 2018

Le Centre culturel du Brabant wallon recrute :

[Un.e directeur.trice – temps plein](#)

Date : au plus tard le 14 mai 2018 (minuit)

La Fédération Francophone des Écoles de Devoirs recrute :

[Un.e conseiller.ère juridique](#)

Date : au plus tard le 18 mai 2018

European Network of Cultural Centres (ENCC) recrute :

[Un.e chargé.e de projets](#)

Date : 18 mai 2018

PointCulture asbl recrute :

[Un.e responsable administratif.ive et financier.ière](#)



## Nouvelle direction

Nous souhaitons beaucoup de succès à :

Thomas Lambotte, nouveau directeur du [Centre culturel de Beauraing](#)



## Actus internationales

### Journées de la Société civile 2018 - Citoyenneté, démocratie et culture dans l'Europe digitale

Les 24 et 25 mai 2018, le Comité économique et social européen (CESE) organise deux Journées de la Société civile à Bruxelles sur le thème de *l'Europe au travail* en lien avec la dimension de **monde numérique**. Maîtrisons-nous toujours les outils numériques ou ont-ils pris le dessus, en modifiant nos valeurs, nos perceptions et nos cultures? Dans quelle direction allons-nous? Comment voulons-nous que nos sociétés évoluent en utilisant ces nouvelles technologies d'une manière qui nous est profitable? Six ateliers interactifs examineront de plus près comment la citoyenneté, la démocratie et la culture peuvent se développer et être promues dans une Europe numérisée. [Infos](#)

### Appel à une augmentation du budget de l'UE pour la culture

70 organisations du secteur culturel et créatif européen ont signé et envoyé une lettre ouverte aux institutions de l'UE les exhortant à donner un coup de pouce significatif au budget de l'UE consacré à la culture. Les gouvernements nationaux et les responsables politiques européens prennent actuellement des décisions sur le budget de l'UE pour l'après 2020, qui influenceront le niveau de soutien accordé à la culture durant la prochaine période de programmation financière. Cette lettre demande que soit doublé le budget alloué au successeur de Creative Europe, le programme de l'UE dédié aux secteurs culturels et de faire en sorte qu'1% du budget réservé à chaque domaine d'action politique de l'UE soit alloué à la culture. Lisez la lettre [ici](#) et signez la pétition [ici](#).

### En 2018, le Desk Europe Créative vient chez vous

Vous êtes un Centre culturel, un musée, une compagnie, un théâtre, un centre d'art et vous avez l'intention de développer un projet de coopération culturelle avec des partenaires européens ? Alors vous pouvez recevoir un appui individuel du Desk Europe Créative Wallonie-Bruxelles (étude de projet, développement du dossier de candidature,...) soit au Desk, soit chez vous. A cette occasion, le Desk vous présentera le programme Europe Créative et vous donnera toutes les informations pratiques pour obtenir un soutien du programme européen de soutien aux secteurs culturel et créatif. [Infos](#)



Qu'est-ce qu'un Centre culturel ? Cliquez sur l'image et partagez !

Pour comprendre la BA-ba des Centres culturels : lisez et partagez le [guide des Centres culturels](#)

Rédaction : Equipe de l'ACC – ACC asbl – Rue des Palais 44, bte 49 – 1030 Bruxelles - [www.centres-culturels.be](http://www.centres-culturels.be)

Avec le soutien de :

